



Qu'est-ce qu'il y a donc? cria Thérènce étonnée. (Page 423.)

majesté la graisse de ses joues, lesquels se rejoignaient sous son menton, maître Florian Barbedienne, auditeur au Châtelet.

Or, l'auditeur était sourd : léger défaut pour un auditeur. Maître Florian n'en jugeait pas moins sans appel et très-congrument. Il est certain qu'il suffit qu'un juge ait l'air d'écouter; et le vénérable auditeur remplissait d'autant mieux cette condition, la seule essentielle en bonne justice, que son attention ne pouvait être distraite par aucun bruit.

De reste, il avait dans l'auditoire un impitoyable contrôleur de ses faits et gestes dans la personne de notre ami Jehan Frolo du Moulin, ce petit écolier d'hier, ce *piéton* qu'on était toujours sûr de rencontrer partout dans Paris, excepté devant la chaire des professeurs.

— Tiens, disait-il tout bas à son compagnon Robin Poussepain, qui ricanait à côté de lui, tandis qu'il commentait les scènes qui se déroulaient sous leurs yeux, voilà Jehanneton de Buisson. La belle fille du Cagnard-au-Marché-neuf! — Sur mon âme, il la condamne, le vieux! il n'a donc pas plus d'yeux que d'oreilles. Quinze sols quatre deniers parisis, pour avoir porté deux patenôtres! C'est un peu cher. *Lex duri carminis*. — Qu'est celui-là! Robin Chief-de-Ville, haubergier! — Pour avoir été passé et reçu maître audit métier! — C'est son denier d'entrée. — Eh! deux gentilshommes parmi ces marauds! Aiglet de Soins, Hutin de Mailly. Deux écuyers, *corpus Christi!* Ah! ils ont joué aux dés. Quand verrai-je ici notre recteur? Cent livres parisis d'amende envers le roi! Le Barbedienne frappe comme un sourd, — qu'il est! Je veux être mon frère l'archidiacre, si cela m'empêche de jouer; de jouer le jour, de jouer la nuit, de vivre au jeu, de mourir au jeu, et de jouer mon âme après ma chemise! — Sainte-Vierge! que de filles l'une après l'autre, mes brebis! Ambroise Lecuyère, Isabeau-la-Paynette! Berarde Gironin. Je les connais toutes, par Dieu! à l'amende! à l'amende! Voilà qui vous apprendra à porter des ceintures dorées! dix sols parisis, coquettes!

— Oh! le vieux museau de juge, sourd et imbécile! Oh! Florian le lourdaud! Oh! Barbedienne le butor! le voilà à table! il mange du plaideur, il mange du procès, il mange, il mâche, il se gave, il s'emplit. Amendes, épaves, taxes, frais, loyaux coûts, salaires, dommages et intérêts, gehenne, prison et geôle et ceps avec dépens, lui sont camichons de Noël et masepains de la Saint-Jean! Regarde-le, le porc! — Allons, bon! encore une femme amoureuse! Thibaud-la-Thibaude, ni plus, ni moins! — Pour être sortie de la rue Glatigny! — Quel est ce fils? Gieffroy Mabonne, gendarme cranequinier à main. Il a maugréé le nom du Père — A l'amende la Thibaude! à l'amende le Gieffroy! à l'amende tous les deux! Le vieux sourd! Il a dû brouiller les deux affaires! Dix contre un qu'il fait payer le juron à la fille et l'amour au gendarme! — Attention, Robin Poussepain! Que vont-ils introduire? Voilà bien des sergents! par Jupiter! tous les lévriers de la meute y sont. Ce doit être la grosse pièce de la chasse. Un sanglier. — C'en est un, Robain, c'en est un. — Et un beau encore! — *Hercle!* c'est notre prince d'hier, notre pape des fous, notre sonneur de cloches, notre borgne, notre bossu, notre grimace! c'est Quasimodo!...

Ce n'était rien moins.

C'était Quasimodo, sanglé, cerclé, ficelé, garrotté et sous bonne garde. L'escouade de sergents qui l'entourait était assistée du chevalier du guet en personne, portant brodées les armes de France sur la poitrine et les armes de la ville sur le dos. Il n'y avait rien du reste dans Quasimodo, à part sa difformité, qui pût justifier cet appareil de hallebardes et d'arquebuses; il était sombre, silencieux et tranquille. A peine son œil unique jetait-il de temps à autre sur les liens qui le chargeaient un regard sournois et colère.

— La suite au prochain numéro. —

LES MAITRES SONNEURS

PAR

GEORGE SAND

(Suite.)

— Eh bien! Tiennet, dit Thérènce avec une vaillantise de bonne foi sans pareille, et qui la faisait bien différer de la retenue et craintive Brulette, je ne vous apprendrai rien en vous disant que l'an passé, avant votre visite chez nous, je m'étais attachée à un pauvre garçon triste et souffrant de son corps, comme une mère s'attache à son enfant. Je ne le savais pas encore épris d'une autre, et lui, voyant mon amitié, dont je ne me cachais point, n'avait pas le courage de me dire que j'en serais mal payée. Pourquoi Joseph, car je peux bien le nommer, et vous voyez, mes amis, que ça ne me fait point changer de couleur, pourquoi Joseph, à qui j'avais tant demandé, dans ses défaillances de maladie, de me dire la cause de ses peines, m'avait-il juré de n'en avoir point d'autre que le regret de sa mère et de son pays? Il me jugeait donc lâche et me faisait injure, car s'il se fût ouvert à moi, c'est moi qui aurais été chercher Brulette, sans sourciller et sans tomber dans le tort de prendre une mauvaise opinion d'elle, comme cela m'est arrivé, dont je me confesse et lui demande pardon.

— Tu l'as déjà fait, Thérènce, et il n'y a rien à pardonner quand l'amitié y est déjà.

— Oui, mon enfant, reprit Thérènce, mais le tort que tu oublies, je n'en ai pas moins gardé souvenir, et, pour tout au monde, j'aurais voulu le réparer auprès de Joseph en lui conservant mes soins, mon amitié, ma bonne humeur après ton départ. Songez, mes amis, que je n'avais jamais menti, moi, et que, dès mon plus jeune âge, mon père, qui s'y connaît, m'avait surnommée Thérènce, la sin-